

L'objectif du fonds est d'offrir une performance financière durable et de bénéficier, notamment via ses principaux marqueurs, de la dynamique positive des secteurs offrants des solutions en matière de santé et d'environnement.

Agrica Epargne Euro Responsable est aussi un fonds de partage qui, sans incidence sur la performance des investisseurs, reverse 10% des frais de gestion à deux organisations tournées vers la santé, implantées et développant des solutions en France : Siel Bleu et Clinatec



L'association Siel Bleu a pour objectif la prévention santé et l'amélioration de la qualité de vie des personnes fragilisées grâce à un outil principal : l'activité physique adaptée





Le fonds de dotation de Clinatec finance le développement de nouvelles technologies contre les maladies neurodégénératives telles que Parkinson, Alzheimer....



Le fonds s'inscrit dans l'initiative PRI, dont le groupe AGRICA est signataire

Commentaire de gestion

Après 7 mois consécutifs de hausse, le MSCI EMU a reculé de 3,4% en septembre sous l'effet d'une accumulation d'incertitudes macro-économiques. Le discours plus ferme de la FED lors de sa réunion de septembre a été le principal déclencheur de ce retournement de tendance. En effet, une réduction progressive du stimulus monétaire devrait se matérialiser d'ici la fin de l'année mais surtout, le pic d'inflation « transitoire » lié principalement à des goulets d'étranglement dans les chaines d'approvisionnement mondiales, pourrait se prolonger plus longtemps que prévu d'après la FED. La flambée des prix de l'énergie (pétrole, électricité et gaz) pourrait également contribuer à relancer les anticipations d'inflation et inciter les banques centrales à être progressivement moins accommodantes.

La réaction des marchés obligataires a été rapide et brutale : le taux d'intérêt 10 ans américain est monté de 20 points de base en quelques jours pour atteindre 1.5%. Les taux 10 ans allemand et français ont progressé respectivement de 19 et 18 points sur le mois.

En parallèle, si la conjoncture reste bien orientée en Europe et aux États-Unis, la dynamique montre des signes d'essoufflement. L'ensemble des indicateurs avancés se situent toujours à des niveaux élevés mais reculent par rapport à leurs plus hauts de l'été. En Chine, le ralentissement économique est net. Le PMI composite a basculé en zone de contraction au mois d'août, une première depuis février 2020.

La sensibilité aux taux d'intérêt a été le principal facteur dans l'évolution des marchés actions. La dispersion des performances sectorielles a été très forte sur le mois avec une surperformance notable des secteurs « value ». Ainsi, le principal gagnant du mois est l'énergie qui progresse de 10,2% et qui bénéficie également de la forte remontée des cours du pétrole. Avec une progression de 1,9%, le secteur financier a lui aussi tiré son épingle du jeu et profite de la pentification de la courbe des taux. A l'inverse, après une performance exceptionnelle depuis 1 an, la technologie a été pénalisée par la remontée rapide des taux d'intérêt et recule de 6,5% en septembre.

Au cours du mois, le portefeuille a été pénalisé par son profil "croissance", sa sous-pondération au secteur financier et par l'absence d'énergie. Dans la santé, <u>AstraZeneca</u>, principale conviction sur le secteur, s'est illustré avec une performance de 5,0%. A l'inverse, <u>Carl Zeiss</u> a été particulièrement pénalisé par les rotations sectorielles et recule de 11,2%. Le principal détracteur du mois est <u>Iberdrola</u> (-17,3%), sanctionné en raison d'une intensification de la pression règlementaire en Espagne.

Nous avons initié trois nouvelles positions en septembre: <u>Sartorius AG</u>, l'un des principaux équipementiers mondiaux de l'industrie biopharmaceutique ainsi qu'<u>ASML</u> et <u>Infineon</u> dans l'industrie des semi-conducteurs. Ces investissements ont été financés par les sorties de Philips et Wordline et par un allègement sur <u>SAP</u>.

Le score ESG du portefeuille s'est sensiblement amélioré au cours du mois et est supérieur de 4,1 points à celui de son indice de référence. L'exposition aux thèmes de la santé et de l'environnement représente 62% du portefeuille.

Conformément à la réglementation MiFID 2, les performances seront disponibles à l'issue des 12 premiers mois d'existence du fonds.

Attribution de performance relative sur le mois

Α	la	hausse

Nom	Contribution	
ASTRAZENECA PLC	0,37	
ASML HOLDING NV	0,16	
BNP PARIBAS	0,16	
ENEL SPA	0,13	
ESSILORLUXOTTICA	0,10	

A la baisse

е	Nom	Contribution	
	TOTALENERGIES SE	-0,29	
	CARL ZEISS MEDITEC AG - BR	-0,25	
	IBERDROLA SA	-0,24	
	SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENE	-0,19	
	ALSTOM	-0,15	

Composition du portefeuille

Principales lignes

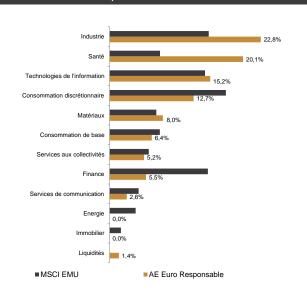
Nom	% actif net	Thème d'investissement	Secteur	Pays
DASSAULT SYSTEMES SA	5,1%	Best in class	Technologies de l'information	France
ASTRAZENECA PLC	4,9%	Pharma & Nutrition	Santé	Royaume Uni
ESSILORLUXOTTICA	4,6%	Technologies médicales	Consommation discrétionnaire	France
SANOFI	4,3%	Pharma & Nutrition	Santé	France
AIR LIQUIDE SA	4,0%	Efficacité énergétique	Matériaux	France
CAPGEMINI SE	4,0%	Best in class	Technologies de l'information	France
SCHNEIDER ELECTRIC SE	4,0%	Efficacité énergétique	Industrie	France
L'OREAL	3,8%	Best in class	Consommation de base	France
SIEMENS AG	3,8%	Efficacité énergétique	Industrie	Allemagne
SAINT-GOBAIN	3,5%	Efficacité énergétique	Industrie	France

Opérations du mois

Achats	Ventes
SARTORIUS +1,8%	PHILIPS -2,3%
ASML +1,5%	WORLDLINE -1,5%
INFINEON +1,2%	SAP -0,5%

Poids des 10 premières lignes : 41,9% Nombre total de positions : 36 Taux d'investissement actions : 98,6% Active share: 73,1%

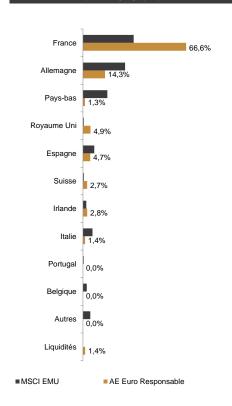
Répartition sectorielle



Capitalisations boursières

.5 - 35 MD € 34,6% .0,5 - 5 MD € 1,3% Liquidités 1,4%

Répartition géographique



Principales caractéristiques

Classification AMF : Actions de pays de la Zone Euro

Nature juridique : FIA

Date d'agrément AMF : 06/10/2020 Isin PART I: FR0014000857 Isin PART B: FR0013529856

Durée de placement recommandée : 5 ans minimum

> 35 MD € 62,7%_

Indice de référence : MSCI EMU NR

Niveau de risque * : Aroque plus trable, industrate par trable 1 2 3 4 5 6 7

Frais de gestion maximum Part I: 0,4% TTC Frais de gestion maximum Part B : 1% TTC Commission de souscription maximum : 4% TTC Commission de rachat : Néant Actif net en M€: 59,66

Valeur liquidative Part I au 30/09/2021 : **5 779 924,04 €** Valeur liquidative Part B au 30/09/2021 : **1 142,69 €**

Commission de surperformance Part I : 20% TTC de la surperformance par rapport à l'indice de référence sur une période d'observation pouvant aller jusqu'à 3 ans, dans la limite de 0.60% par

^{*} La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Empreinte durable et climatique du fonds

Agrica Epargne Euro Responsable s'engage dans une démarche de **développement durable** :

- avec la prise en compte en enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)
 en s'engageant à investir au moins 50% du portefeuille dans des entreprises favorisant la Santé et Environnement
- en s'engageant à investir au moins 50% du portefeuille dans des entreprises générant de l'impact sur les objectifs de développement durable (ODD)
- en favorisant l'atteinte des trajectoires climatiques décidées à l'occasion de l'accord de Paris et réaffirmées par l'Union Européenne

Suivi des engagements ESG du fonds Résultats Performance ESG du fonds comparée à l'indice de référence 4,1% Investissements sous suivi ESG 97% Investissements exposés aux thèmes Santé et Environnement 62% Investissements s'inscrivant dans les ODD 52%

Contribution aux ODD des Nations Unies

Investissements contribuant à l'objectif :



Favoriser la être 38%

Favoriser les énergies durables à coût abordable

28%



Favoriser une industrialisation durable, une infrastructure résiliente et l'innovation 28%



Favoriser des villes durables

28%



Favoriser la consommation production durable

23%

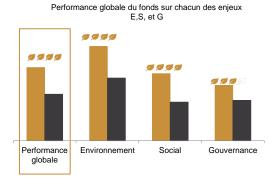


Favoriser la lutte contre les changements climatiques

23%

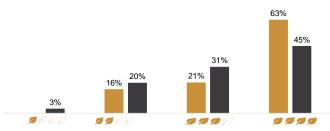
Intégration des enjeux Environnementaux, Sociaux, de Gouvernance et Climatiques

Le niveau d'intégration des enjeux de développement durable au sein des investissements est représenté sur une échelle à quatre niveaux traduit par l'activation de pictogrammes allant du niveau le plus faible (1), intégration limitée au niveau le plus élevé (4), intégration robuste.





Répartition des investissements sur les enjeux ESG



Intensité carbone pondérée (en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros de chiffre d'affaires)

196

Performance en terme de stratégie de transition énergétique

9999

<u>Légende</u>: - Agrica Epargne Euro Responsable

- Indice de référence

Les performances extra-financières du fonds et de l'indice sont fondées sur la réalisation d'hypothèses faites par la société de gestion

ESG & impacts:

Les notations ESG sont pondérées par rapport au portefeuille et concernent 97,2 % du portefeuille

La méthodologie ESG mise en place par Agrica Epargne, s'appuie sur une analyse de données couvrant les 3 piliers : le Social, la Gouvernance, et l'Environnement. De plus, nous intégrons une vigilance supplémentaire sur les enjeux climatiques.

Cette approche propriétaire est déployée sur les émetteurs composant le MSCI EMU et permet d'aboutir à une classification, selon leur performance ESG et climat, et leur contribution aux objectifs de développement durables édictés par l'ONU. L'impact est mesuré par le pourcentage de chiffre d'affaires généré par des produits et services durables apportant une contribution directe aux ODD.

La notation ESG et climat est basée sur une échelle allant d'un à quatre pictogrammes. Les valeurs sont notées de la manière suivante :

- 🍠 💆 💋 😅: présente les meilleures performances en termes de prise en compte des enjeux ESG et climat
- 💋 💋 💯 : concerne les valeurs ayant des performances, sur les enjeux ESG et climat, supérieures à la moyenne sectorielle
- 🍠 💆 🖯 : représente les entreprises qui commencent à tenir compte d'une partie des enjeux ESG et climat
- 💋 🗸 🗑 : prend en compte les entreprises qui n'ont pas mis en place les enjeux ESG et climat dans leur stratégie

Le fonds privilégie 2 thèmes d'investissement structurellement porteurs sur le long terme : la santé et l'environnement. Les ODD 3, 7, 9, 11, 12, et 13 répondent particulièrement aux thèmes de la santé et de l'environnement.

Le fonds exclut :

- · les sociétés impliquées dans des controverses critiques contraires aux droits fondamentaux.
- ·les sociétés impliquées dans la production, le transport ou le financement des mines antipersonnel et bombes à sous munitions,
- · les sociétés identifiées avec une empreinte carbone élevée et ne présentant pas de stratégie de transition énergétique.
- les sociétés impliquées dans une activité d'extraction et de production issue à plus de 20% du charbon thermique et ne présentant pas de stratégie de transition énergétique.

Climat:

L'intensité Carbone Pondérée correspond à la somme des émissions carbone émises par les sociétés (Scope 1 et 2) divisée par les chiffres d'affaires réalisés par ces entreprises. Le montant est multiplié par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Par exemple, si l'intensité carbone est de 100, cela signifie qu'en moyenne, une entreprise dans laquelle le fonds est investie, émet 100 tonnes de C02 pour 1 million de chiffre d'affaires réalisé.

Le scope 1 tient compte des émissions directes liées à la fabrication du produit de l'entreprise et le scope 2 aux émissions indirectes liées à la consommation d'énergie nécessaire à la fabrication du produit.

Le score de transition énergétique, permet d'identifier la capacité de l'entreprise à maîtriser et réduire l'impact de son système énergétique et de ses activités sur l'environnement.